





L'équipe mobile « conciliation médicamenteuse » pour accompagner les établissements de santé dans la région Centre-Val de Loire

J-B. BACOUILLARD¹, A. BOUDET¹, H. DU PORTAL¹, D. ANTIER², M-C. LANOUE¹

- ¹ OMéDIT Centre-Val de Loire, Tours, France
- ² Service Pharmacie, Hôpital Bretonneau CHRU Tours, Tours, France

Contexte

La conciliation médicamenteuse est une démarche efficace de prévention et d'interception des erreurs médicamenteuses. Elle favorise la transmission d'informations complètes et exactes sur les médicaments du patient, entre professionnels de santé aux différents points de transition du parcours de soins.

Suite à l'enquête nationale de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) évaluant en 2015 la mise en œuvre de la conciliation médicamenteuse dans les établissements de santé, nous avons constaté que notre région Centre-Val de Loire était majoritairement favorable au déploiement de cette activité de pharmacie clinique sous réserve de disposer d'un accompagnement et de formations adaptés. Depuis le 15 Décembre 2016, la conciliation médicamenteuse entre par ailleurs dans les missions des pharmacies à usage intérieur comme action de pharmacie clinique.

Objectif

Une équipe mobile régionale d'accompagnement à la mise en place de la conciliation médicamenteuse constituée d'un pharmacien assistant spécialiste formé à la conciliation médicamenteuse, avec l'appui de l'OMéDIT Centre-Val de Loire, a vu le jour en Février 2017. Son but : aider à l'implantation en pratique de la conciliation médicamenteuse dans les établissements de la région par un accompagnement personnalisé sur site (aide à la priorisation, adaptations d'outils...).

Description du projet

Prérequis

- Un soutien régional fort (financement ARS, rencontre des fédérations hospitalières régionales, des sections locales ordinales, des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS), des conférences des présidents de CME de la région)
- Des formations régionales pluridisciplinaires validant le Développement Professionnel Continu (DPC) organisées depuis 2016 à destination des professionnels de santé hospitaliers, progressivement proposées aux pharmaciens d'officine

Aide à la mise en place

- Rencontre de l'équipe dirigeante de l'établissement pour institutionnaliser la démarche (inscription dans le projet médical d'établissement)
- Formation sur site pour comprendre, prioriser les patients et adapter les outils proposés (mode opératoire, modèles de supports de conciliation d'entrée et de sortie,...)
- Partir de l'existant en privilégiant la qualité de la conciliation sur TOUT le parcours de soins (à l'admission et à la sortie) et non le nombre de patients conciliés

Phase pilote

- Appui à la mise en œuvre
- Validation de l'organisation retenue
 - Validation des outils

Accompagnement au déploiement

- Aide à la communication sur la démarche dans l'établissement
- Mise en place, recueil et analyse d'indicateurs de processus (activité, performance, impact clinique)

Valorication

- Amélioration de la prise en charge du patient
- Partage régional des retours d'expérience par l'OMéDIT
- Indicateurs nationaux (CAQES, compte qualité de la certification HAS)

Conclusion

Ce projet innovant par son approche politique et organisationnelle permet la création d'un terrain régional favorable au déploiement de l'activité de conciliation médicamenteuse. Fin 2017, les établissements pilotes auront bénéficié d'un accompagnement personnalisé avec une intervention sur site.